



Année universitaire 2022-2023

DIPLÔME INTER-UNIVERSITAIRE

PSYCHOPATHOLOGIE LEGALE NIVEAU I:

FONDEMENTS CLINIQUES ET JURIDIQUES

UNIVERSITE DE MEDECINE MONTPELLIER I – CRIAVS LR

Responsable de l'enseignement Montpellier : Pr Ph. COURTET Directeur de l'enseignement Montpellier : Dr M. LACAMBRE

UNIVERSITE DE TOULOUSE – CRIAVS MIDI PYRENEES

Responsables de l'enseignement Toulouse : Pr C. ARBUS – Dr P.A DELPLA Directeur de l'enseignement Toulouse : Dr A.H MONCANY

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Acquérir les référentiels cliniques, règlementaires et juridiques des dispositifs de psychiatrie articulés avec la justice
- Utiliser les outils et techniques d'évaluation
- Connaitre les différentes expertises (civiles, pénales...)

MODALITES D'ENSEIGNEMENT

Déroulement sur une année universitaire (70 heures)

Les cours sont dispensés alternativement sur les sites des universités de Toulouse et Montpellier , par des professionnels chargés d'enseignement et des personnels universitaires.

VALIDATION

- Présence aux enseignements
- Epreuve écrite de contrôle des connaissances

PUBLIC CONCERNE

- Médecins généralistes et spécialistes
- Psychiatres, pédopsychiatres libéraux ou hospitaliers
- Psychologues cliniciens libéraux ou hospitaliers
- Infirmiers
- Juristes
- Educateurs
- Etudiants (niveau Master)

CONDITIONS D'INSCRIPTION

- Après accord préalable du responsable de l'enseignement.
- Lettre de motivation et CV abrégé

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Leticia DZIDO – Faculté de Médecine de Montpellier – 04 67 02 83 52 **leticia.dzido@umontpellier.fr**

Corinne HONORE – CRIAVS MIDI-PYRENEES – 05 61 14 90 10 criavs-mp@ch-marchant.fr

NIVEAU I : FONDEMENTS CLINIQUES ET JURIDIQUES

Cadres inter-contenants: 16, 17 et 18 novembre 2022 à Montpellier

mercredi 16 novembre 2022 :

09 h 00 – 12 h 30 : Organisation de la Justice en France

14 h 00 – 16 h 00 : Droit pénal général

16h00 – 18h 00 : La probation des personnes condamnées

Jeudi 17 novembre 2022:

09 h 00 − 12 h 30 : Organisation de la psychiatrie en France

14 h 00 – 16 h 00 : Psychiatrie Légale

16h00 – 18h00 : Irresponsabilité des malades mentaux

<u>Vendredi 18 novembre 2022</u>: colloque CRIAVS-LR 09h00 – 17h00 « sexualité et adolescence »

Contraintes et libre arbitre: 12 et 13 janvier 2023 à Toulouse

<u>Jeudi 12 janvier 2023</u>:

09 h 00 - 12 h 30: Soins sous contrainte dans le CSP

14 h 00 - 18 h 00: Respect des droits des patients en Soins Sans

Consentement

Vendredi 13 janvier 2023:

09 h 00 – 12 h 00 : Relation Auteur(s)-Victime(s) : de la criminologie à

la victimologie

14 h 00 – 16 h 00 : Psychotrauma et écho traumatique

16 h 00 - 18 h 00: Victimologie clinique

Responsabilités : 22, 23 et 24 mars 2023 à Montpellier

Mercredi 22 mars 2023:

09 h 00 – 12 h 30 : Les régimes de responsabilité en droit

14 h 00 – 18 h 00 : Psychiatrie et criminalité

Jeudi 23 mars 2023:

09 h 00 – 18 h 00 : Formation à la HCR-20

Vendredi 24 mars 2023 :

09 h 00 - 12 h 30: Secret et signalement

14 h 00 – 18 h 00 : De l'infraction à l'irresponsabilité pénale

Psychopathologie Légale: 11 et 12 mai 2023 à Toulouse

<u>Jeudi 11 mai 2023</u> :

09 h 00 – 12 h 30 : Paraphilies et Violences sexuelles 14 h 00 – 18 h 00 : Mineurs auteurs et victimes

<u>Vendredi 12 mai 2023</u>:

09 h 00 – 12 h 30 : Dangerosités : le schizophrène, le pervers et

le psychopathe

14 h 00 - 16 h 00: Soins sous contrainte dans le CPP 16 h 00 - 18 h 00: Protection juridique des majeurs

Validation : Epreuve écrite rédactionnelle à Toulouse le vendredi 9 juin 2023 de 14h00 à 17h00